

SE FORMER AU MÉTIER DES TRAVAUX FORESTIERS

Formation pour adultes

CAPA Travaux Forestiers

Ce CAP forme à la gestion durable de la forêt et plus précisément à l'exploitation des parcelles et à l'abattage. L'élève acquiert au cours de sa formation la connaissance des essences d'arbre, de leurs exigences et de leurs règles de culture. Avec le débroussaillage, la préparation des sols, il apprend les techniques de plantation et de semis, les procédés d'amendement, de fertilisation et d'application des produits phytopharmaceutiques.

Les travaux de bucheronnage manuel (abatage et façonnage) sont le second axe fort de la formation. Il apprend le maniement d'une tronçonneuse pour abattre un arbre en prévoyant la trajectoire de chute, au besoin en la corrigeant ou la dirigeant. On lui enseigne le façonnage de la souche, l'arasage des nœuds et l'ébranchage. Il pratique les différentes découpes standardisées par billonnages ou tronçonnages des troncs en fonction de la destination du bois, de sa future utilisation.

Au cours de sa formation, il apprend à réaliser le triage des produits par valeur pour le débardage (transport jusqu'au lieu de chargement). Il s'exerce aussi à effectuer le cubage ou le stérage avant l'empilage.

• Coût de la formation : 15 712,2€

- Formation gratuite et rémunérée pour les demandeurs d'emploi et les personnes bénéficiant des financements des OPCO

Sous réserve du financement de la Région Centre Val de Loire

Débouchés / Emplois

- Ouvrier forestier
- 1^{ère} promotion



Conditions D'accès

Être âgé de plus de 16 ans.

Être Demandeur d'Emploi ou Salarié (professionnalisation).

Savoir lire, écrire et compter (tests) et ne pas présenter de contre-indication médicale à l'exercice du métier de salarié agricole

Intérêt pour le métier.
Nos formations ne sont pas accessibles à tous les handicaps, l'accessibilité sera étudiée au cours d'un entretien individuel.

Organisation de la formation

- Début de formation : septembre 2026
 - Fin de formation : mai 2027
 - 870H de formation en centre
 - 8 semaines de stage en entreprise soit 280H
 - Formation à temps plein 35h00
- Réussite à l'examen : 1^{ère} promotion
Lieu de formation : CFPPA du Loiret Le Chesnoy

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre – Val de Loire et de : - L'Union Européenne. L'Europe s'engage en Région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen - L'État dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences



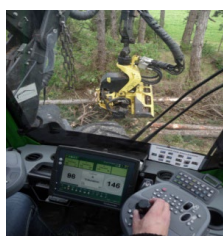
Financé par
l'Union européenne



Haut-commissaire
aux compétences



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



SE FORMER AU MÉTIER DES TRAVAUX FORESTIERS

Formation pour adultes CAPA Travaux Forestiers



CONTENU DE LA FORMATION

Domaine général : 192 H

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
 - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
 - Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

Domaine technique : 626 H

- Réaliser des travaux d'amélioration des milieux forestiers
- Réaliser des travaux de renouvellement des peuplements forestiers
- Réaliser des opérations d'abattage
- Réaliser des opérations de façonnage
- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements
- Réaliser des travaux de réparations simples
- UCARE : Réaliser les travaux au sol d'un chantier d'élagage

POURSUITE D'ÉTUDES:

- Bac Pro Forêt
- Bac Pro Technicien de scierie
- BP Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage
- BP Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture



Modalités de recrutement

- Entretien individuel lors d'informations collectives
- Test de positionnement afin de mettre en place une éventuelle remise à niveau des compétences de base



CONTACT RECRUTEMENT :

- Standard CFPPA :
- 02.38.89.53.00

Informations sur la formation

Code RNCP 38391 - CAPA Travaux Forestiers

Formation diplômante

• **Certificateur** : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO – ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

• **Date d'échéance de l'enregistrement** 31/12/2028

• **Niveau 3**

• Examen obtenu en unités capitalisables . Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétence

• Les personnes ayant au moins un diplôme de niveau 3 sont dispensées des épreuves des unités capitalisables générales

Retrouvez nos indicateurs qualités sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY - ☎ : 02.38.89.53.00 - Fax : 02.38.98.68.36

@ : cfppa.montargis@educagri.fr